

École primaire des Explorateurs

1. Carnaval



Nous désirons remercier le sous-comité des membres de l'organisation de participation des parents qui assurera la réussite de la 10^e édition de notre fête du Carnaval. En effet, les élèves auront sûrement beaucoup de plaisir lors de notre traditionnelle fête carnavalesque qui se déroulera le vendredi 9 février prochain.

2. Semaine de relâche



Nous vous rappelons que l'école et le service de garde seront fermés du 4 au 8 mars inclusivement. Profitez de cette semaine de repos pour prendre l'air en famille et nous revenir en pleine forme par la suite!

3. Médicaments à donner aux élèves



Saviez-vous que par mesure de sécurité, les membres du personnel ne sont pas autorisés à donner des médicaments aux élèves, si ces derniers ne sont pas accompagnés de prescriptions médicales? De plus, notez qu'un formulaire d'autorisation doit obligatoirement être rempli à l'avance par le répondant légal pour qu'un employé puisse administrer un médicament à un enfant.

Merci de votre compréhension à cet égard!

4. Remise du 2^e bulletin



Nous désirons vous informer immédiatement que les rencontres de parents pour la remise du prochain bulletin auront lieu le jeudi 21 mars entre 15 h et 20 h. Si la titulaire de votre enfant le juge approprié, vous serez convoqué dans la semaine du 12 mars prochain.

5. Quoi de neuf ... à votre conseil d'établissement?

Voici les faits saillants des sujets traités lors de la réunion du conseil d'établissement tenue le jeudi 1^{er} février dernier:

Les membres du conseil se sont prononcés sur la répartition du temps alloué aux spécialités (éducation physique, anglais, musique, culture et citoyenneté québécoise et sciences) pour l'année 2024-2025. Ils ont également pris connaissance de la répartition des disciplines par cycle.

Comme à chaque année, nous avons procédé à l'établissement des critères de sélection de la direction d'établissement. Ces critères sont acheminés au centre de services scolaire afin de les guider dans leur choix, advenant qu'un poste de direction soit à combler.

La formule d'anglais intensif pour 2024-2025 a été choisie en tenant compte des différents avantages et inconvénients de chacune des formules, de même que de la clientèle actuelle en 5^e année. L'an prochain, les élèves de 6^e année vivront donc la formule 5 mois/5 mois. Ils pourront ainsi vivre une immersion totale en anglais pendant 5 mois. Il est également possible que certains élèves vivent la formule d'anglais enrichie, si le nombre d'inscriptions le demande, dû à l'ouverture d'une classe multiâge au 3^e cycle.

Lors de la dernière rencontre du conseil d'établissement, une résolution avait été adoptée afin de demander au centre de services scolaire d'offrir du transport vers les différentes écoles secondaires du CSS. En collaboration avec le conseil d'établissement de l'école Jacques-Cartier / Saint-Denys-Garneau, nous avons présenté la situation vécue par les familles de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier au conseil d'administration du centre de services scolaire. Le CSS a proposé de mettre en place un comité pour regarder la problématique de transport vers les écoles secondaires. Ce comité se réunira dans les prochaines semaines et regardera également les différentes solutions possibles.

Nous avons également revu l'encadrement concernant les activités lors des journées pédagogiques afin de tenir compte des coûts de transport qui augmentent chaque année. Le montant maximal pouvant être chargé aux parents pour l'ensemble des activités lors des journées pédagogiques est donc passé de 120 \$ à 125 \$ pour l'année 2024-2025.

Le conseil a également décidé que l'ouverture du service de garde en août 2024 se ferait en même temps que la rentrée scolaire; c'est-à-dire le mercredi 28 août 2024.

Nous avons été informés des sujets suivants par la direction : les levées de fonds, le parascolaire pour la session d'hiver 2024 et le plan de rattrapage à la suite des journées de grève.

Je vous invite en grand nombre à la prochaine séance du conseil d'établissement qui se tiendra le jeudi 14 mars prochain à 18 h 30. D'ici là, profitez de beaux moments avec vos enfants durant la semaine de relâche!



Geneviève Gauthier-Ferland
Présidente du conseil d'établissement

6. Capsule-santé « Faites confiance à l'appétit de votre enfant »

L'appétit de votre enfant peut varier. Il y a des périodes où il a faim et d'autres où il a moins faim. C'est surtout pendant les poussées de croissance qu'il aura un plus grand appétit.

Les repas doivent être des moments de plaisir et de partage. Pour éviter des problèmes aux heures du repas, il est bon ...

- d'établir une bonne routine quotidienne d'alimentation;
- de laisser l'enfant choisir la quantité qu'il veut manger;
- de faire confiance à son appétit.



Pour que votre enfant mange bien :

- Planifiez 3 repas et 3 collations par jour.
- Offrez des collations 2 heures avant ou 2 heures après le repas.
- Mangez tranquillement en famille.
- Laissez votre enfant choisir la quantité de nourriture qui le satisfait.
- Utilisez le Guide alimentaire canadien. Offrez à l'enfant une variété d'aliments nutritifs.
- Placez la nourriture dans l'assiette ou dans un bol de façon amusante: par exemple, faites un sourire avec des haricots et un nez avec une carotte.
- Évitez le jus et le lait avant le repas, car ils coupent l'appétit.

Un enfant qui mange selon son appétit :

- Grandit bien.
- Est plus éveillé et de bonne humeur.
- Est en meilleure santé.



7. Saviez-vous?



Saviez-vous que 4 projets d'envergure donnent une couleur toute particulière à notre école? En effet, nous sommes fiers d'être la seule école primaire du Centre de services scolaire de la Capitale à offrir à notre clientèle de l'équitation, du ski alpin et de la planche à neige, une formule de golf familial et un projet de vélo de montagne.

Saviez-vous que nous organisons aussi 3 sessions d'activités parascolaires annuellement? Ces activités sportives, artistiques et scientifiques se déroulent normalement en fin de journée, elles ont une durée de 60 minutes et se déroulent sur 8 semaines.

8. Merci à nos commanditaires!

Nous tenons à remercier une autre fois les généreux commanditaires qui nous permettent de faire de cette année scolaire une année riche en activités de toutes sortes!

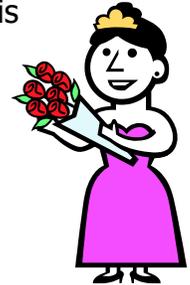
- IGA des Sources Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
- Caisse populaire de St-Raymond-Sainte-Catherine
- Transport Marc Juneau inc.



9. Nous aurons 2 reines et 2 rois!

Le jeudi 25 janvier dernier, dans le cadre de la 10^e édition du Carnaval de l'école, chaque classe a reçu un nom de duché, élu une duchesse et un duc. Le vendredi 9 février, 2 reines et 2 rois seront couronnés:

Maternelle (duché d'Hébert) :	Lyvia Ouellet et Justin Grenier
Maternelle (duché de Laval) :	Justine Fortier et Caleb Lorrain
Maternelle (duché de Lévis) :	Romane Langevin et Léo Sirois
Maternelle (duché de Boucher) :	Sydney Baguidy et Raphaël Gagnon
Maternelle (duché de St-Jean) :	Sam Létourneau et Julian Martel
1 ^{re} année (duché de Brûlé) :	Émily Boucher et Mathéo Fournier
1 ^{re} année (duché de Cartier) :	Eva Levasseur et Raphaël Tang
1 ^{re} année (duché de Joliet) :	Ophélie Masson-Vernier et Bastien Dumais
1 ^{re} année (duché de Mercier) :	Livia Lorrain et Elliot Lavoie
2 ^e année (duché d'Amyot) :	Audrey-Ann Martel et Nolan Cognau
2 ^e année (duché de La Salle) :	Méridith Chassé et Tommy Reid
2 ^e année (duché de Beaubien) :	Jasmine Matte et James Parisien
2 ^e année (duché de Beaupré) :	Élodie Gérin-Lajoie et Tristan Mongrain
3 ^e année (duché de Champlain) :	Merjem Sivic et Emrick Emond
3 ^e année (duché de Montcalm) :	Cloé Drouin et Nathan Desrochers
3 ^e année (duché de Iberville) :	Thalie Davidson et Malik Dion
3 ^e / 4 ^e année (duché de Laviolette) :	Marion Simard et Zachary Paradis
4 ^e année (duché de Victoria) :	Daphné Imbeault et William Martel
4 ^e année (duché de Radisson) :	Maélie Fiset et Joey Dubé
4 ^e année (duché de Maisonneuve) :	Anabelle Pelletier-Martel et Victor Pépin
5 ^e année (duché de Montmorency) :	Eva-Maud Delisle et Yohan Legault
5 ^e année (duché de Frontenac) :	Maïka Picard et Nicholas Lévesque
5 ^e année (duché de Brébeuf) :	Olivia Ouellet et Liam Bilodeau
6 ^e année (duché de Sillery) :	Marilou Marchand et Raphaël Guenette
6 ^e année (duché de Nicolet) :	Éloane Deschamps et Olivier Beaupré
6 ^e année (duché de Maizerets) :	Émile Foster et Abygaël Tremblay
6 ^e année (duché de Bourg-Royal) :	Laurie Harvey et Ismaël Salvat



10. Problème de santé chez un élève

Quel casse-tête pour les parents quand se présente l'épineuse question de l'exclusion de l'enfant lors d'une maladie! Cependant, 2 raisons fondamentales sont à la base des politiques d'exclusion en milieu scolaire.

Premièrement : Le bien-être de l'enfant lui-même

L'enfant malade n'est pas en mesure de participer efficacement aux apprentissages scolaires et aux activités de groupe.



Deuxièmement : La protection des autres personnes fréquentant le milieu scolaire

Être en contact avec une personne présentant des symptômes qui risquent de se transmettre entraîne des répercussions sur le bien-être et la santé des autres. L'exclusion vise donc à interrompre la transmission d'une infection en éloignant l'enfant malade.

Donc, nous vous recommandons de garder à la maison l'enfant qui présente l'une de ces manifestations : fièvre (37,6 degrés et plus), toux importante, écoulement nasal important, mal de gorge ou d'oreilles avec irritabilité, diarrhée, vomissement ou fatigue importante.

11. Élèves du cycle

Bravo à vous toutes et à vous tous pour vos beaux efforts! Vous avez été à l'honneur durant le dernier cycle dû à votre géniale serviabilité (12 au 25 janvier 2024). Continuez dans le même sens!

Maternelle (Madame Geneviève) :	Arthur Young
Maternelle (Madame Julie) :	Jade Boulanger
Maternelle (Madame Gwenaëlle) :	Koraly Verreault
Maternelle (Madame Mélissa) :	Elliot Bernier-Bourget
Maternelle (Madame Lison) :	Emma Sénéchal
1 ^{re} année (Madame Marie-Christine) :	Laurence Déry
1 ^{re} année (Madame Amélie) :	Zachary Lacombe
1 ^{re} année (Madame Jacinthe) :	Loïk Lavoie
1 ^{re} année (Madame Léanne) :	Livia Lorrain
2 ^e année (Madame Pascale) :	William Bernard
2 ^e année (Madame Josée) :	Philippe Drolet
2 ^e année (Madame Natacha) :	Alice Maheux
2 ^e année (Madame Catherine) :	Justin Latulippe
3 ^e année (Madame Julie) :	Aby Lavoie
3 ^e année (Madame Geneviève) :	Louka Dufour Tremblay
3 ^e année (Madame Joëlle) :	Chloé Lebel
3 ^e / 4 ^e année (Madame Michèle) :	Charlotte Poulin
4 ^e année (Madame Amélie) :	Elliot Brousseau
4 ^e année (Madame Rachel) :	Joey Dubé
4 ^e année (Madame Bianca) :	Rafaëlle de Ladurantaye
5 ^e année (Madame Aldéa) :	Eva-Maud Delisle
5 ^e année (Madame Anne-Isabelle) :	Maylie Raymond
5 ^e année (Madame Sarah) :	Roméo Canuel
6 ^e année (Madame Maïda) :	Jonathan Ocloo
6 ^e année (Madame Kimberly) :	Samuel Brousseau
6 ^e année (Madame Élie-Anne) :	Abygaël Tremblay
6 ^e année (Madame Célia) :	Samuel Lamothe



Nous vous invitons à les encourager par vos visites!

Martin Savard
Martin Savard
Directeur

Maxime Sansfaçon
Maxime Sansfaçon
Directeur adjoint

Pierre-luc Dumais
Pierre-Luc Dumais
Aide à la direction